



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E107509

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/05/1993
Forme juridique : SARLU
Capital : DEPUIS LE 18/11/2013
7 622

Raison sociale : ITHURBIDE SOCIETE D'EXPLOITATION

ZA MAIGNON LES DOMES
6 RUE DE PITOYS
64600 ANGLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYNONNE 391083995RCS BAY

Téléphone : 05 59 54 11 83
Portable : 06 21 34 16 85

Fax : 05 59 54 11 83

Siret : 391 083 995 00038

Site Internet : www.ithurbide.com

Code NACE : 4322A

E-mail : energia@ithurbide.com

Numéro caisse de congés payés : 0011007

Responsabilité légale :
ITHURBIDE IBAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 410132380001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 410132380001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	08/09/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/09/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	01/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/09/2022
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	20/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/09/2022
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	20/04/2023
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.